Selon l'Arrêté du ministère de la Culture et de la Communication du 21 décembre 2018 modifiant l'arrêté du 21 décembre 2012 relatif au tarif annuel et aux modalités de publications des annonces judiciaires et légales, le tarif des annonces légales de Terres de Bourgogne est fixé pour l'année 2019 à 1,82 € HT le millimètre colonne pour les départements de la Côte d'Or et de la Nièvre et à 1,95 € HT le millimètre colonne pour le département de l'Yonne. Ce prix est établi selon les prescriptions et la présentation imposées par ledit arrêté sur la base du nombre de lignes de référence de 40 signes (espaces inclus), composées en corps 6,5 exprimé en point pica, soit une hauteur de 2,288 mm/ligne.

# CÔTE D'OR

## SUCCESSION

### SELAS «LEGATIS DIJON QUETIGNY» 23 rue Buffon - 21000 DIJON

Par testament olographe du 25 juin 2001, Madame Monique Thérèse Bernadette THOLOMIER veuve de Monsieur BASLUT décédée à DIJON (21000), le 22 janvier 2018 a institué un légataire universel. Ce testament a été déposé au rang des minutes de Me Christine GARNIER, notaire à DIJON, le 14 août 2019 suivant procès-verbal dont la copie authentique a été reçue par le greffe du TGI de DIJON, le 16 août 2019.

L'opposition pourra être formée auprès de Maître Christine GARNIER, notaire au sein de la Société d'Exercice Libéral par Action Simplifiée «LEGATIS DIJON QUETIGNY «, titulaire d'un Office Notarial à DIJON (Côte d'Or), 23 rue Buffon, ayant un bureau annexe à QUETIGNY, 2 bis rue du Cap Vert, dans les conditions de l'article 1007 du Code civil.

Pour avis.

Maître Christine GARNIER

*AL213424850*

## NOMINATION

### SAS NUDANT AUTOMOBILES

**au capital de 223 020 euros**
**Siège social : 1 ter, Rue Antoine Becquerel**
**21300 CHENOVE**
**384 596 086 RCS DIJON**

Aux termes de l'A.G.O. du 28/06/19, la S.A.S. EQUINOXE, 8 Avenue Jean Bertin - 21000 DIJON, a été nommée en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire en remplacement de la S.A.S. CONTROLE EXPERTISE REVISION COMPTABLE - CERC,

démissionnaire, et ce, pour la durée restant à courir du mandat de cette dernière. La même A.G.O. a pris acte de la démission de la SARL AUDIT ET EXPERTISE COMPTABLE, Commissaire aux Comptes suppléant. Il n'a pas été procédé à son remplacement.

Pour avis

Le Président

*AL213424838*

## TRANSFERT DE SIÈGE

### SELARL FV JURICONSEILS & ASSOCIES Françoise VANDENBROUCQUE Avocat à la Cour Spécialisée en Baux Ruraux et Entreprise Agricole 8, rue Marceau - 21000 DIJON

### GAEC DES ECHAZETS

**Groupement Agricole d'Exploitation en Commun**
**Au capital de 244 680,65 euros**
**21440 CHAMPAGNY**
**RCS DIJON 408 275 055**

Aux termes d'une AGE en date du 15/07/19, la collectivité des associés a décidé de transférer le siège social au 2, Ferme de Charmeronde 21440 CHANCEAUX. La gérance

*AL213424851*

## MODIFICATION DE CAPITAL

### SARL TAXIS MORAUX-GOMEZ

**au capital de 9 000 euros**
**Siège social : 11 Rue du Lycée**
**21140 SEMUR EN AUXOIS**
**834 275 372 RCS DIJON**

Aux termes des A.G.E. du 19/06/2019 et du 31/07/2019 le capital social a été réduit d'une somme de 4 500 euros pour être ramené à 4 500 euros par rachat et annulation de 450 parts sociales. Suite à la réduction de capital susvisée, la société étant devenue unipersonnelle, les statuts ont été refondus.

Pour avis

La Gérance

*AL213424849*

## CONVOCATION

### Société Coopérative Agricole Les Coteaux Bourguignons 15 rue des Blés 21700 NUITS ST GEORGES agréée sous le n° 14034

### CONVOCATION ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Les associés de la coopérative sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire le

Vendredi 06 septembre 2019 à 9 h 30 à la Maison des Vignerons – 4 Rue Charles André Rémi Arnoult – 21700 NUITS SAINT GEORGES

pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation du procès-verbal de l'AG Ordinaire du 07 septembre 2018
- Rapport de gestion du Conseil d'Administration
- Rapport financier
- Rapports du Commissaire aux Comptes
- Mise aux voix de ces rapports, approbation des comptes et quitus aux administrateurs
- Affectation du résultat
- Constatation de la variation du capital social
- Renouvellement du tiers sortant des administrateurs
- Fixation de l'allocation globale pour les indemnités aux administrateurs
- Questions diverses

Les associés ont la faculté de prendre connaissance au siège social, à partir du 15ème jour précédent l'Assemblée Générale, des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes, des comptes annuels et des résolutions proposées.

Le Conseil d'Administration

*AL213424843*

## GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

### EARL DOMAINE THIERRY VIOLOT GUILLEMARD

**Exploitation agricole**
**à responsabilité limitée**
**Au capital de 277 750 euros**
**Siège social : Rue Sainte Marguerite**
**21630 POMMARD**
**428 878 433 RCS DIJON**

Aux termes d'une Assemblée Générale Extraordinaire du 01/08/2019, la collectivité des associés a nommé Mme VIOLOT GUILLEMARD Estelle, née BRAHIER, gérante de la

société pour une durée illimitée, à compter du 01/09/2019, en remplacement de M. VIOLOT GUILLEMARD Thierry, démissionnaire au 31/08/2019.

Pour avis et mention, La Gérance

*AL213424839*

## AVIS DE CONSTITUTION

### AVIS DE CONSTITUTION

**ANTOINE BRISSON**
**Société civile immobilière**
**au capital de 1 500 euros**
**Siège social : 16 rue Sainte Claire Deville**
**21000 DIJON**

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à DIJON, le 13/07/2019 il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme sociale : SCI ; Dénomination sociale : ANTOINE BRISSON ; Siège social : 16 rue Sainte Claire Deville, 21000 DIJON : Objet social : l'acquisition d'un immeuble, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement dudit immeuble et de tous autres immeubles bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement. Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS. Capital social : 1 500 euros,

constitué uniquement d'apports en numéraire. Gérance : Antoine BRISSON, demeurant 16 rue Sainte Claire Deville - 21000 DIJON. Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas et agrément des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales. Immatriculation de la Société au RCS de DIJON. Pour avis-La Gérance

*AL213424712*

### AVIS DE CONSTITUTION

**DB19 IMMO**
**Société civile**
**au capital de 5 000 euros**
**Siège social : 3 bis route de Collonges**
**21110 PLUVAULT**

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à PLUVAULT, du 23/07/2019 il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme sociale : Société civile immobilière ; Dénomination sociale : DB19 IMMO ; Siège social : 3 bis route de Collonges, 21110 PLUVAULT ; Objet social : l'acquisition notamment d'un immeuble sis à 23 rue de l'Ingénieur Bertin - 21600 LONGVIC, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement dudit immeuble et de tous autres immeubles bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement. Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS. Capital social : 5 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire. Gérance : Monsieur Tony DHAZE, demeurant 3 Bis, Route de Collonges, 21110 PLUVAULT. Clauses relatives aux cessions de parts : dispense d'agrément pour cessions à associés, conjoints d'associés, ascendants ou descendants du cédant et agrément des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales. Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de DIJON. Pour avis-La Gérance

*AL213424729*

### LE BLC

Suivant acte SSP du 6/8/19, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme : SARL. Dénomination : LE BLC. Siège : 5 place Carnot 21340 NOLAY.

Objet : Brasserie, restaurant, vente à emporter de plats préparés sur place, bar. Durée: 99 ans. Capital: 5000euros. Gérance : Giovanni FARRIS et Amandine FARRIS demeurant

ensemble 9 Lieu-dit Les Louchardes 21340 LA ROCHEPOT. Immatriculation : RCS DIJON.

*AL213424818*

### AVIS DE CONSTITUTION

### ROBALDOHOUSE

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :

**DENOMINATION** : ROBALDOHOUSE
**FORME** : Société civile
**SIEGE SOCIAL** : 41, rue de Mulhouse 21000 DIJON
**OBJET** : La prise de tous intérêts et participations dans tous groupements. La gestion de son portefeuille de titres de participation et de placement. La gestion de son patrimoine immobilier et mobilier. L'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la vente, l'édification, la prise à bail, l'aménagement, la transformation, la mise en valeur, l'entretien, l'administration, la location ainsi que la gestion et l'exploitation par tous moyens de tous terrains, immeubles, constructions et biens immobiliers.
**DUREE** : 99 ans.
**CAPITAL** : 1 200 euros.
Apports en numéraire : Damien ROBALDO apporte 1 199 euros. Jean- Claude ROBALDO apporte 1 euro.
**GERANCE** : Damien ROBALDO demeurant 5, place de la France Libre 21000 DIJON
**AGREMENT** : Cession de parts entre vifs : seules les cessions entre associés sont libres. Toutes autres cessions doivent être agréées par l'assemblée générale statuant à la majorité des 2/3 des parts sociales composant le capital social. Cession en cas de décès : sauf si ces personnes ont déjà la qualité d'associé, agrément des

héritiers ou ayants droit ou conjoint survivant par décision des associés statuant à la majorité des associés survivants représentant au moins les 2/3 des parts sociales restantes.
**IMMATRICULATION** : RCS DIJON

*AL213424819*

### AVIS DE CONSTITUTION

Avis de constitution du 02/08/2019 : forme : SARL, dénomination sociale : PATRICK MAROILLER ET FILS, siège social : 21 Avenue de la Gare, 21220 GEVREY CHAMBERTIN,

objet social : négoce et élevage de vin, achat, vente de vins et spiritueux, d'accessoires et de tous produits d'½nologie, le consulting en ½nologie, réalisation de tous travaux viti-vinicoles, dont la prestation d'application de produits phytosanitaires, distillerie, activité

d'entrepositaire agréé, durée : 99 ans, capital : 99 ans, gérant : M. Stéphane MAROILLER (41 Route de Beaune 21220 GEVREY CHAMBERTIN), dépôt légal RCS DIJON. Pour avis.

*AL213424824*

### AVIS DE CONSTITUTION

Acte SSP du 09/08/2019, constitution SCI dénommée SCI BALLORIN & CAMPIONI. Capital: 100€. Siège: 14 Rue Du Vieux Collège 21160 MARSANNAY-LA-CÔTE. Objet: la location et l'acquisition de tous biens mobiliers et immobiliers construits, à construire ou en cours de construction, en pleine propriété, nue-propriété ou usufruit la mise en valeur, la transformation, l'aménagement, la gestion par location ou autrement desdits biens acquis. Gérance: M. Alexandre BALLORIN, 14 Rue Du Vieux Collège 21160 MARSANNAY-LA-CÔTE, et Mme Léa CAMPIONI, 14 Rue Du Vieux Collège 21160 MARSANNAY-LA-CÔTE. Cession de parts: Soumise à agrément. Durée: 99 ans. RCS DIJON

*AL213424835*

### AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 1er août 2019 à GOMMEVILLE, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : SARL DE LA VIGNE DES CHAMPS

Siège social : 18 RUE DU PATIS, 21400 GOMMEVILLE

Objet social : l'entreprise de travaux agricoles et viticoles ; la prestation de services

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 2 000 euros

Gérance : M. CORNET Rémy, demeurant 22 rue du Pâtis – 21400 GOMMEVILLE,

CORNET Pascal, demeurant 18 rue du Pâtis – 21400 GOMMEVILLE

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de DIJON.

Pour avis, La Gérance

*AL213424844*

### AVIS DE CONSTITUTION

**STARTERA**
**Société à responsabilité limitée**
**au capital de 1000€**
**Siège social :**
**14 rue du Faubourg Saint Jacques,**
**21200 Beaune**

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 16 août 2019, il a été constitué sous la dénomination sociale Startera une société à responsabilité limitée présentant les caractéristiques suivantes :

Siège social : 14 rue du Faubourg Saint Jacques, 21200 Beaune. Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés. Objet social : Conseils, formation, management de transition et assistance, notamment en finance d'entreprise. Capital social : 1000 euros.

Gérance : Mme Grandgeorge Virginie demeurant à 14 rue du Faubourg Saint Jacques, 21200 Beaune est désignée en qualité de gérant.

La société sera immatriculée au registre du commerce et de sociétés de Beaune.

Pour avis et mention,

La Gérante

*AL213424845*

### AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte SSP du 30 juillet 2019, il a été constitué une SCI dénommée :

SCI HEJEJOGABADHO

Capital social : 1.000 Euros.

Siège social : 1 rue Saint-Ambrosinien 21121 FONTAINE-LES-DIJON.

Objet : Acquisition par tous moyens, propriété, administration, exploitation par bail ou autrement et exceptionnellement la vente de tous immeubles bâtis ou non bâtis. Acquisition par tous moyens, propriété, administration de toutes participations ou titres de placements, dans toutes sociétés, et vente de ces participations ou titres dans le cadre de la gestion civile de son patrimoine.

Gérance : Mr Jérôme MARTINON et Mme Hélène MARTINON, demeurant 1 rue Saint-Ambrosinien 21121 FONTAINE-LES-DIJON.

Cession : les parts sont librement cessibles entre associés, agrément requis pour cessions aux tiers.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de DIJON.

*AL213424846*

### AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte S.S.P. en date à DIJON (21) du 16/08/2019, il a été constitué une société à responsabilité limitée présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : DOMEVA

Siège : 6 Bd Georges Clémenceau - 21000 DIJON

Objet : L'exploitation d'une agence immobilière et le conseil se rapportant à l'activité immobilière, notamment dans le secteur de l'immobilier d'entreprise. Les opérations de transaction immobilière sous toutes leurs formes. Toutes les opérations portant sur les biens immobiliers d'autrui et relatives à l'achat, la vente, l'échange d'immeubles bâtis ou non bâtis et à l'achat ou la vente de fonds de commerce. Toutes activités de gestion immobilière et de syndic de copropriété, notamment dans le secteur de l'immobilier d'entreprise. Promotion immobilière, notamment dans le secteur de l'immobilier d'entreprise.

Durée : 99 ans

Capital : 8 000 euros

Gérance : M. Philippe ROUET, demeurant 6 Place du Creux Bleu - 21120 VILLECOMTE et M. Grégory MARINO, demeurant 11 Rue Charles de Saint Mesmin - 21000 DIJON

Immatriculation de la Société au R.C.S. de DIJON.

Pour avis

La Gérance

*AL213424848*

# NIÈVRE

## DIVERS

### Société d'Avocat GILBERT MARTIN 14, rue Georges Dufaud 58000 NEVERS

### ETABLISSEMENTS SIMONNEAU

**Société Anonyme à Conseil d'administration**
**au capital de 276.000 euros**
**Siège social : 80, avenue du 85e**
**58200 COSNE COURS SUR LOIRE**
**621 880 012 RCS NEVERS**

Le 28 juin 2019, l'assemblée générale a décidé de renouveler le seul mandat du commissaire aux comptes titulaire de la société KPMG et pris acte de l'expiration du mandat de son suppléant la société GRANT THORNTON.

Pour avis, Ph. SIMONNEAU

*AL583425056*

## VENTE

### DROIT DE PREFERENCE PARCELLES BOISEES

**En application des articles L.331-19 et suivants du Code Forestier,**
**Avis est donné de la vente indissociable des parcelles boisées suivantes :**

Sur la Commune de DUN LES PLACES (58230)

**LE SOL NU de :**

Section ZO n° 33 – Les Beaujon – pour 1ha 37a 80ca

Section ZO n° 174 – La Fiotte – pour 16a 87ca

Section ZR n° 197 – Bois Cottin – pour 75a 59ca

La vente aura lieu moyennant le prix de **2.050,00 € (deux mille cinquante euros)**, payable comptant lors de la signature de l'acte authentique.

Cette vente aura lieu aux conditions ordinaires et de droit en pareille matière.

Le transfert de propriété aura lieu le jour de la signature de l'acte authentique de vente et l'entrée en jouissance aura lieu le même jour, par la prise de possession réelle, les biens étant libres de toute location ou occupation.

Les propriétaires d'une parcelle boisée contigüe aux biens ci-dessus désignés, tels qu'ils sont désignés sur les documents cadastraux, disposent d'un délai de deux mois à compter de l'affichage en mairie de DUN LES PLACES (58230), pour faire connaître à la SCP KOWAL & DIAS-SOUVANT, notaires à CORBIGNY (58800) – 22 Avenue du Champ de Foire, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par remise contre récépissé, qu'ils exercent leur droit de préférence aux prix et conditions contenues dans les présentes.

Lorsque plusieurs propriétaires de parcelles contiguës exercent leur droit de préférence, le vendeur choisit librement celui auquel il souhaite céder son bien.

Ce droit de préférence s'exerce sous réserve du droit de préemption, et de la rétrocession qui en découle, prévu au bénéfice de personnes morales chargées d'une mission de service public par le code rural et de la pêche maritime ou par le code de l'urbanisme.

*AL583425050*

## CESSION

Notaires

### SELAS PIERRE JOURDIER MARIE CHERAMY JEANCHARLES REROLLE Notaires associés 3, rue Henri Barbusse 58000 NEVERS

### AVIS DE CESSION

Suivant acte reçu par Maître Jean-Charles REROLLE, notaire associé de la SELAS PIERRE JOURDIER – MARIE CHERAMY – JEAN-CHARLES REROLLE, titulaire d'un Office Notarial à NEVERS (Nièvre), 3 rue Henri Barbusse, le 1er août 2019 enregistré au SPFE de NEVERS le 13 août 2019 dossier 2019000193441 réf. 5804P01 2019 N 00497,

La société dénommée LE BALADO, Société par actions simplifiée au capital de 10000 EUROS, ayant son siège social à TORTERON (18320), route de la Gare - Patinges, identifiée au SIREN sous le numéro 817528466 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BOURGES.

A vendu à :

La société dénommée INVICTUS, Société à responsabilité limitée au capital de 5000 EUROS, ayant son siège social à SAINCAIZE MEAUCE (58470), Mauvitu, identifiée au SIREN sous le numéro 852509975 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de NEVERS.

Un fonds de commerce de Discothèque – Bar – Dancing, connu sous le nom de « LE BALADO » exploité à SAINCAIZE MEAUCE (Nièvre), Lieudit Mauvitu.

Moyennant le prix de : SOIXANTE-DIX MILLE EUROS (70 000,00 €), s'appliquant :

- aux éléments incorporels pour QUARANTE MILLE EUROS (40 000,00 €),
- aux éléments corporels pour TRENTE MILLE EUROS (30 000,00 €).

Les oppositions seront reçues par acte extrajudiciaire en l'étude de NEVERS (Nièvre), 3 rue Henri Barbusse, où domicile a été élu dans les dix jours suivant la publication de ladite cession au Bulletin officiel des annonces civiles et commerciales (BODACC).

Pour avis unique.

*AL583425052*

## GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

### AVIS DE GÉRANCE MANDAT

Aux termes d'un acte SSP en date du 31/07/19, la société BABOU, SAS au capital de 15 M €, RCS Clermont-Fd 311 315 329, a donné son fonds de commerce de biens d'équipement de la personne et d'équipement de la maison située à 34 boulevard du Pré des Bordes – ZC Les Grands Champs – 58000 NEVERS, en gérance-mandat visée aux articles L.146-1 à L.146-4 du C.Com. à la société LANSSENS P, SASU au capital de 3 000 €, en cours de

transfert au RCS de NEVERS sous le n°851 953 547.

En vertu dudit contrat, la société SASU LANSSENS P exploitera le fonds de commerce en qualité de gérant-mandataire à compter du 01/08/19, pour une durée déterminée de DOUZE (12) mois, chaque partie pouvant y mettre fin à tout moment, moyennant un préavis de deux mois.

*AL583425048*

## DISSOLUTION LIQUIDATION

### SOCIETE CIVILE VIGA

**SCI au capital de 4000 €.**
**Siège social: Grangebault**
**58000 Saint-Éloi.**
**428 684 534 RCS de Nevers.**

L'AGE du 12/07/2019 a décidé la dissolution de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du même jour, nommé en qualité de liquidateur M.VIDEAU Henry, demeurant Grangebault, 58000 Saint-Éloi et fixé le siège de liquidation au siège social. L'AGO du 12/07/2019 a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur et l'a déchargé de son mandat et constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du même jour. Les comptes de clôture seront déposés au greffe du tribunal de commerce de Nevers. Radiation du RCS de Nevers.

*AL583424880*

### LES MATINS BLANCS

**SAS au capital de 9000€.**
**Siège social:19 rue de la Préfecture,**
**58000 Nevers.**
**810 942 367 RCS de Nevers**

L'AGE du 17/07/2019 a décidé la dissolution de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 17/07/2019, nommé en qualité de liquidateur M.TUPHE Patrick, demeurant 19 rue Carnot, 89000 Auxerre, et fixé le siège de liquidation au siège social. Modification au RCS de Nevers.

*AL583424883*

### PAUL & LOUISE CONCEPT STORE Société À Responsabilité Limitée au capital de 3 000.00 € Siège social : 20 Rue du 14 Juillet 58200 COSNE COURS SUR LOIRE 830 502 894 RCS NEVERS

### AVIS DE DISSOLUTION

Les associées ont décidé aux termes d'une délibération en date du 25 juin 2019 la dissolution anticipée de la société à compter du 25 juin 2019 suivie de sa mise en liquidation amiable en application des dispositions statutaires. A été nommée comme liquidateur, Mademoiselle Marion DAMIEN, demeurant à SANCERRE (Cher) 5 Rue

Johanneau, a qui ont étés conférés les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et apurer le passif. Le siège de la liquidation est fixé au siège social à COSNE COURS SUR LOIRE (Nièvre) 20 Rue du 14 Juillet. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les

actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de NEVERS. Pour avis, Le liquidateur

*AL583425014*

### LUZY AUTOMOBILES

SARL au capital de 100 Euros Rue Ledru Rollin 58170 Luzy RCS 517689899 NEVERS Suivant déclaration en date du 01 janvier 2018, l'associé unique, la société : Doka Investment Sarl, société anonyme, 10 boulevard de la Foire 1528 Luxembourg, R.C.S Luxembourg B 203.393 a décidé de dissoudre la société LUZY AUTOMOBILES en application de l'article 1844-5 alinéa 3 du Code civil et aux conditions fixées par ce texte. Cette dissolution entraine de plein droit la transmission universelle du patrimoine de la société LUZY AUTOMOBILES à la société Doka Investment Sarl. Les créanciers sociaux pourront exercer leur droit d'opposition pendant un délai de trente jours à compter de la date de publication du présent avis, auprès du Tribunal d'Instance de LUZY. La présente dissolution ne donnera lieu à aucune procédure de liquidation, la transmission universelle du patrimoine s'opérant à l'expiration du délai d'opposition des créanciers ainsi que la disparition de la personnalité morale et la radiation de la société au R.C.S de LUZY.

*AL583425031*

### CUMA DU PAYS DE FOURS

**SOCIETE EN LIQUIDATION**
**N° d'agrément : 58-237**
**N° d'immatriculation**
**au RCS de Nevers : 321 044 489**
**Siège social : COUERON THAIX**
**58250 FOURS**

L'assemblée générale extraordinaire réunie le 1er Août 2019 à FOURS a décidé la dissolution anticipée de la CUMA à compter du 1er Août 2019.

et désigné aux fonctions de liquidateurs :

M. Louis COUTEAUDIER demeurant à La Vernière – 58250 FOURS,

M. Jean Yves BONNET demeurant à Mont – 58250 REMILLY.

lequel dispose à cet effet des pouvoirs les plus étendus.

Les actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés à Mr COUTEAUDIER Louis – La Vernière – 58250 FOURS siège de la liquidation.

Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de Commerce de NEVERS

Pour avis

Le liquidateur

*AL583425047*

### ROSE DE DAMAS

**Société à Nom Collectif en liquidation**
**au capital de 100 €**
**Siège social : 2 rue Francis Garnier**
**58000 Nevers**
**RCS 838415842 Nevers**

L'assemblée générale extraordinaire des associés en date du 27 juillet 2019 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 27 juillet 2019 et sa liquidation amiable sous le régime conventionnel, conformément aux dispositions statutaires.

La société subsistera pour les besoins de la liquidation et jusqu'à la clôture de celle-ci.

Le lieu où la correspondance doit être adressée et celui où les actes et documents concernant la liquidation doivent être notifiés, a été fixé au 2 rue Francis Garnier, 58000 Nevers.

Elle a nommé comme liquidateur M AL SAHHAAR SOUHEL en lui conférant les pouvoirs les plus étendus, dans le but de lui permettre de mener à bien les opérations en cours, réaliser l'actif, apurer le passif et répartir le solde entre les associés dans le respect de leurs droits;

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers.

*AL583425049*

## AVIS DE CONSTITUTION

### AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte S.S.P. à NEVERS , le 12 Juin 2019

Il a été constitué une Société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société par Actions Simplifiée

DENOMINATION: BEAUSEJOUR

DUREE : 99 Années

SIEGE SOCIAL : 5Bis rue Saint Gildard – 58000 NEVERS

OBJET SOCIAL : En France et à l'étranger : la création, l'acquisition, l'exploitation, le financement et le contrôle, sous toutes ses formes, de tous entreprises ou de toutes sociétés, dans le domaine de la restauration et de l'hôtellerie notamment…

CAPITAL SOCIAL: 1 000 Euros

PRESIDENT : Mr Mohamed TENOURI demeurant 11 Rue des Tapisseries – 75017 PARIS (PV du 12/06/2019)

CESSION ET TRANSMISSIONS DES ACTIONS : Conformément aux dispositions statutaires

ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROITS DE VOTE : Toute actionnaire peut participer aux assemblées et à autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de NEVERS

*AL583425045*

### AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date à NEVERS du 12/06/2019,

il a été constitué une Société Civile Immobilière qui sera régie par les textes subséquents ainsi que par ses statuts dont il est extrait ce qui suit :

DENOMINATION : TENOURI

SIEGE SOCIAL : 5Bis, rue Saint Gildard – 58000 NEVERS

CAPITAL SOCIAL : 1 000 €

OBJET SOCIAL : L'acquisition de tous biens et droits immobiliers, de toutes parts ou actions de sociétés immobilières. L'administration et la gestion par tous moyens de ces biens et droits. La vente de ces biens et droits en totalité ou en partie.

DUREE : 99 années

GERANT : Mr Mohammed TENOURI demeurant 11 rue des Tapisseries – 75017 PARIS

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de NEVERS

*AL583425046*

### AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé établi à Luzy du 1er août 2019, il a été constitué une société par actions simplifiée présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : SASU LES ZYDE'LICES

Siège social : 6 Rue De La République 58170 LUZY

Objet : activité de boulangerie et de pâtisserie

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS

Capital : 5 000 euros

Présidente : Mme Laura Vaudelin, demeurant Le Champ de la Garde 58170 Fléty

Agrément Cession : En cas de pluralité d'actionnaires, toutes les cessions d'actions seront soumises à l'agrément préalable de la collectivité des associés.

Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Immatriculation au RCS de NEVERS. Pour avis, la Présidente

*AL583425054*

## YONNE

## DIVERS

### ASPEN

**Société par actions simplifiée**
**au capital de 37 000 euros**
**Siège social : Avenue de Lorrach, Champs Plaisants, 89100 SENS**
**RCS SENS 418 563 250**

Aux termes d'un procès-verbal des décisions de l'associé unique en date du 28 juin 2019, il résulte que les mandats de la société BASSE SEINE EXPERTISE COMPTABLE, Commissaire aux Comptes titulaire, et de la société DELARUE - LAMY ET ASSOCIES, Commissaire aux Comptes suppléante, sont arrivés à expiration et qu'il n'est pas désigné de Commissaire aux Comptes en remplacement.

POUR AVIS

Le Président

*AL893425075*

### JOLIET

**au capital de 37 000 euros**
**Siège social : Z.A de la Petite Isle, Rue des Entrepreneurs, 89300 JOIGNY**
**RCS SENS 439 778 523**

Aux termes d'un procès-verbal des décisions de l'associé unique en date du 28 juin 2019, il résulte que les mandats de la société BASSE SEINE EXPERTISE COMPTABLE, Commissaire aux Comptes titulaire, et de la société DELARUE – LAMY ET ASSOCIES, Commissaires aux Comptes suppléante, sont arrivés à expiration et qu'il n'est pas désigné de Commissaire aux Comptes en remplacement.

POUR AVIS

Le Président

*AL893425076*

### MOKENA

**Société par actions simplifiée**
**au capital de 40 000 euros**
**Siège social : Zone d'Activité du Pont Neuf, 89100 SENS**
**RCS SENS 401 953 625**

Aux termes d'un procès-verbal des décisions de l'associé unique en date du 28 juin 2019, il résulte que les mandats de la société BASSE SEINE EXPERTISE COMPTABLE, Commissaire aux Comptes titulaire, et de la société DELARUE – LAMY ET ASSOCIES, Commissaire aux Comptes suppléante, sont arrivés à expiration et qu'il n'est pas désigné de Commissaire aux Comptes en remplacement.

POUR AVIS

Le Président

*AL893425077*

## SUCCESSION

Notaires

### AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL DELAI D'OPPOSITION

**ART.1007 DU C. CIV., ART. 1378-1 C.P.C. LOI N°2016-1547 DU 28/11/ 2016. Art.1007 du C. civ, Art. 1378-1 C.P.C. Loi n°2016-1547 du 8/11/2016.**

Suivant testament olographe du 10/01/2019, Monsieur Louis André LECRIVAIN, né à ALFORTVILLE (94140), le 13/06/1934, décédé à VILLENEUVE-SUR-YONNE (89500) le 31/05/2019 a consenti un legs universel. Suite à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Sixte BERTHIER, Notaire de la SELAS « Lendais & Associés », société titulaire d'un office notarial à VILLENEUVE SUR YONNE (Yonne) 8 Quai du Commerce, le 12/08/2019 duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine. Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire susnommé (réf. CRPCEN : 89095), dans le mois suivant la réception par le greffe de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament. En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

*AL893425072*

## CONVOCATION

### AVIS DE CONVOCATION

**Caisse de Congés Payés du Bâtiment De la Région du Centre**
**Agréée par l'Etat**
**(Arrêté Ministériel du 6 Avril 1937 J.O. du 9 Avril 1937)**

Convocation des adhérents en Assemblée Générale Ordinaire, en application des articles 19 à 21 des statuts :

Le vendredi 13 septembre 2019 à 10 heures 30

Au siège : 35, rue de Bellecroix 03400 YZEURE.

Ordre du jour :

- Approbation des comptes de l'exercice clos (Article 22)
- Election des membres élus du Conseil d'Administration

Le Président

Alain SCHULTZ

*AL893425073*

## RECTIFICATIF

Dans l'annonce N° 893224979 parue le 09/08/2019 concernant ALLIANCE SECURITEL il convenait de lire : Objet social : **Surveillance humaine ou surveillance par des systèmes électroniques de sécurité ou de gardiennage de biens meubles ou immeubles, ainsi que la sécurité des personnes se trouvant dans ces immeubles. Vente, location et installation des alarmes et vidéo de surveillance.**

Mention au RCS de Sens

*AL893425070*

### RECTIFICATIF

Rectificatif à l'annonce parue le 26 JUILLET 2019, concernant la société P.U.B.

Il a lieu de lire : dissolution anticipée de la Société à compter du 18 juillet 2019.

*AL893425074*

## MODIFICATION DE STATUTS

### GARAGE DESBLACHES

**Société à responsabilité limitée**
**au capital de 10 000 euros**
**Siège social :**
**Route de Châtillon**
**89430 TANLAY**
**RCS AUXERRE 325 723 732**

Aux termes d'une délibération en date du 3 juillet 2019 prenant effet le même jour, l'assemblée générale extraordinaire a ajouté à l'objet social de la société les activités suivantes : vente de tous carburants, lubrifiants et produits d'entretien, location, dépannage et entretien de tous véhicules, commerce de détails de tous accessoires, équipements et pièces détachées se rapportant à ces véhicules, transports scolaires. Mention sera faite au Rcs d'AUXERRE. Pour avis, La Gérance

*AL893425079*

## DISSOLUTION LIQUIDATION

### DISSOLUTION DE SOCIETE

société -d'exploitation Godart en liquidation sarl au capital de 1000 euro siège social le moulin Jaccot 89460 Accolay les deux rivières registre n° 529847428 RCS Auxerre par délibération en date du 20/07/2019 enregistrée le 22/07/2019 l' assemblée générale générale des associés a décidé la dissolution anticipée de la société a effet au 20/07/2019 M Godart Jean Paul a été nommée liquidateur le dépôt des actes et pièces relatives a la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Auxerre la correspondance concernant la liquidation devra être adressée au lieu du siège social pour avis le liquidateur

*AL893425063*

### SCI SEPTEMBRE 99

SCI au capital de 200€ Siège social : 20 impasse des Maraîchers, 89100 MAILLOT 512 806 746 RCS de SENS Le 02/08/2019, l'AGE a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 02/08/2019, nommé liquidateur M. Benjamin POLTZIEN, 20 impasse des Maraîchers, 89100 MAILLOT et fixé le siège de liquidation au siège social. Le 02/08/2019, l'AGO a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus de sa gestion au liquidateur, et prononcé la clôture des opérations deliquidation à compter du 02/08/2019. Radiation au RCS de SENS

*AL893425071*

## AVIS DE CONSTITUTION

### AVIS DE CONSTITUTION

Par ASSP du 19/7/19, il a été constitué la Société Civile dénommée FINJAZ.Siège social: 4 rue de la coutote 89270 Voutenay-sur-Cure.Capital:1 000euros. Objet : acquisition et gestion de valeurs mobilières et de biens immobiliers. Gérance: M. Roland ZIMMERMANN, 4 rue de la coutote 89270 Voutenay-sur-cure. : Mme Muriel ZIMMERMANN, 4 rue de la coutote 89270 Voutenay-sur-cure. Cessions soumises à agrément. Durée: 99 Immatriculation au RCS d'Auxerre.

*AL893424884*

### AVIS DE CONSTITUTION

Par ASSP du 13/07/2019, il a été constitué la SCI dénommée WOOFI COMPAGNIE. Siège social: 15 lieu-dit «le chêne» 89110 Merry-la-vallée. Capital :100 euros. Objet: acquisition et gestion de biens mobiliers et immobiliers. Gérance: Mme ANNE BERGER-PERRIN, 15 lieu-dit « le chêne « 89110 Merry-la-vallée. Cessions soumises à agrément. Durée: 99 ans. Immatriculation au RCS de SENS.

*AL893424728*

### AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 24/07/2019 constitution de la SASU : HIS Consult. Capital : 100euros. Siège social : 14 lieu dit vieux poux La Levee 89110 Saint Maurice Thizouaille. Objet : Conseils financiers et liés à la taxation. Président : Hervé SIEHR, 14 lieu dit Vieux Poux La Levee 89110 St Maurice Thizouaille. Admissions aux assemblées et droits de vote: chaque associé participe aux AG, une action = un vote. Clauses d'agrément : cession libre. Durée: 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de Sens.

*AL893424910*

### AVIS DE CONSTITUTION

Par un acte SSP en date du 06/08/2019 il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes: Dénomination: 3F CONSTRUCTION Capital: 2000€ Siège: 24 rue des Celliers 89100 Saint-martin-du-tertre Objet: Toutes construction générale de bâtiments ou tout corps d'état prenant la responsabilité globale de la construction d'un bâtiment autre qu'une maison individuelle. Durée: 99 ans Gérant: M. DENDEN Yunus 24 rue des Celliers 89100 Saint-martin-du-tertre RCS: Sens

*AL893425036*

### AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à ETIGNY du 22.07.2019, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes: Forme sociale : Société civile immobilière. Dénomination sociale : SCI DE L'ETOILE. Siège social : 15 Grande Rue, 89510 ETIGNY. Objet social : l'acquisition, la cession, la gestion, l'exploitation par bail ou autrement de tous droits ou biens immobiliers. La mise en valeur de ces immeubles, notamment par l'édification de construction pour toute destination et la réalisation de tous travaux y compris de construction. Le recours à l'emprunt ou à toute autre forme de financement (crédit-bail, ...), ainsi que la prise de toute garantie hypothécaire ou non, pour la réalisation de l'objet social. Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS. Capital social : 500 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire. Gérance : M. Sofiane NAGLA, demeurant ZI de Veron - Route de Passy, 89510 VERON. Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas; agrément des associés représentant au moins les deux-tiers des parts sociales. Immatriculation de la Société au RCS de SENS. Pour avis, La Gérance.

*AL893425080*

Retrouver nous sur agribourgogne.fr



Ordinateur
Tablette
SmartPhone

L'information vous accompagne partout

bulletin d'ABONNEMENT

À retourner sous enveloppe affranchie accompagnée de votre règlement à :

TERRES DE BOURGOGNE
1 rue des Coulots - CS 80075 - 21110 Bretenière - 03 80 78 90 40
abonnement@terres-de-bourgogne.net

AVEC VOTRE ABONNEMENT,

VOUS BÉNÉFICIEZ D'UN ACCÈS ILLIMITÉ

AU SITE agribourgogne.fr





*Cochez la case correspondante et choisissez votre revue parmi les titres suivants :

- ☐ Bovins viande
- ☐ Grandes cultures
- ☐ Lait élevage
- ☐ Porcs
- ☐ Vigne
- ☐ Volailles
- ☐ Fruits & légumes
- ☐ Pâtre
- ☐ Chèvre

Terres de Bourgogne

Je m'abonne pour 1 an 107 €

Je m'abonne pour 2 ans 200 €

+ 1 revue Réussir de mon choix*

- ☐ pour 1 an 49 €
- ☐ pour 2 ans 98 €

TOTAL

NOM PRÉNOM

RAISON SOCIALE

N° RUE

CP VILLE

Tél Fax Mobile

Email @

☐ Je n'autorise pas Terres de Bourgogne à m'envoyer des informations sur mon adresse mail

☐ Je règle € par chèque à l'ordre de SEP de Bourgogne

☐ Je règle € par carte bancaire N° ___/___/___/___

date d'expiration: ___/___

SIGNATURE